

Séance du 16 octobre 2024 à 18h00 Procès- verbal

Date de la convocation : 10 octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice : **10**

Membres présents : Christian BARON, Marie-Christine BREJAUD, Marie-Jo DAILLY, Gaëlle MOULIN, Jean-Marc VERRHIEST, Martine LARRERE, Sylviane FORTIN

Absents excusés : Justine MOREAU a donné procuration à Marie-Christine BREJAUD, Nadine DELANNE a donné procuration à Jean-Marc VERRHIEST, Agathe JOFFRE

Secrétaire de séance : Martine LARRERE

Quorum

Le quorum est établi comme suit :

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 07

Nombre de procurations : 02

Nombre de votants : 09

Approbation à l'unanimité de la séance du 02 octobre 2024..

Ordre du jour

N° DÉLIBÉRATIONS	OBJET
2024-07	Repas des aînés 2024

Délibération n°2024-07 : Repas des aînés 2024

Monsieur le Président informe l'assemblée que Mmes BREJAUD et DAILLY se sont rendues au restaurant Berry Relais afin de finaliser le repas des aînés 2024, conformément à la décision prise lors de la séance du 02 octobre dernier.

Cependant, lors de ce rendez-vous, le restaurateur a communiqué des frais supplémentaires non discutés précédemment et faisant augmenter le prix du repas par personne., jusqu'alors fixé à 35€.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer sur le maintien du repas au restaurant Berry Relai ou bien s'il choisit de changer de prestataire.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration DECIDE :

- d'annuler le déroulement du repas au restaurant Berry Relai de Neuvy-Pailloux,

- de choisir le traiteur Hervé CHEMEL,
- Maintien le prix du repas à 35€ par personne.

Menu

Apéritif offert par la commune - Amuse-bouche
Bouchée de ris de veau
Pavé de veau sauce girolles
Purée de butternut – gratin
Assiette 2 fromage
Gâteau surprise
Café
Vin rouge et blanc


- Note que le repas est gratuit pour les personnes âgées de 70 ans et plus. Les personnes de moins de 70€ devront s'acquitter de la somme de 35€/personne.
- de confirmer la commande des colis de Noël aux Croquets de Charost (31.20€ pour un colis d'1 personne / 41.10€ pour un colis de 2 personnes).

Questions diverses :

- deux réunions de travail sont fixées :
 - 1) Le 13 novembre à 14h00 : résumé des participations reçues
 - 2) le 18 novembre à 14h00 : Finalisation de l'organisation du repas.

Séance levée à 19h07

Le Président,


Christian BARON

La secrétaire de séance,


Martine LARRERE